ACADÉMIE
DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

ASIA BAFA - BNSSA

Aide au financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
ou de brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

(moins de 26 ans à la date d'inscription)

Pour les personnels exerçant dans le Nord ou retraités de l'enseignement public	**Pour les personnels exerçant dans le Pas-de-Calais ou retraités de l'enseignement public**
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU NORD Bureau de l'action sociale en faveur des personnels 144 rue de Bavay BP 669 59033 LILLE CEDEX 03 20 62 33 97 (de A à E) – 03 20 62 31 28 (de F à P) – 03 20 62 32 58 (de Q à Z) 03 20 62 30 66 (enseignement privé) dsden59.actionsociale@ac-lille.fr	DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU PAS-DE-CALAIS DGF2- Service de l'action sociale 20 boulevard de la liberté CS 90016 62021 ARRAS CEDEX 03.21.23.91.49/ 03.21.23.82.73/ 03.21.23.82.57/ 03.21.23.82.85 ce.i62dgf2@ac-lille.fr

Le dossier doit être envoyé dans la limite d'un an suivant la date de fin de la session de stage ou d'examen

L'« ASIA- BAFA - BNSSA » permet la prise en charge d'une partie des frais d'inscription à la formation générale ou d'approfondissement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou à l'examen professionnel du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage aquatique (BNSSA).

BENEFICIAIRES

- les personnels titulaires ou stagiaires en position d'activité, rémunérés sur le budget de l'état
- les contractuels exerçant dans un établissement public, en position d'activité et justifiant d'un contrat initial de 6 mois sans interruption
- les contractuels à titre définitif exerçant dans un établissement privé sous contrat en position d'activité et rémunérés sur le budget de l'état
- les AED et les AESH
- les retraités de l'enseignement public percevant une pension de l'état et domiciliés dans l'académie
- les ayants droit (veufs et veuves d'agents décédés percevant une pension de réversion, tuteurs d'orphelins de l'Education nationale)

CRITERES D'ATTRIBUTION

- l'enfant doit être âgé de moins de 26 ans à la date d'inscription et être rattaché au foyer fiscal de l'agent demandeur
- l'enfant doit être inscrit à une formation générale ou d'approfondissement du BAFA ou à l'examen du BNSSA

MODE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Pour les ASIA, le Quotient Familial se calcule sur la base des revenus N-1.

Pour une demande effectuée en 2026, il faudra fournir l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025.

$$QF = \frac{\text{Revenu Brut Global}}{\text{nombre de parts fiscales (1/2 part fiscale supplémentaire pour les familles monoparentales)}}$$

Le QF doit être inférieur ou égal à 14 000€.

MONTANT DE LA PRESTATION

Somme forfaitaire à 2 taux
si QF < 10 000€ ⇒ 400€
si 10 001€ < QF ≤ 14 000€ ⇒ 200€

L'aide est accordée une seule fois par enfant. Elle est cumulable avec toute aide territoriale dans la limite du coût de la formation.

L'aide est accordée dans la limite des crédits disponibles.

ASIA BAFA - BNSSA

Aide au financement du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

(moins de 26 ans à la date d'inscription)

Cadre réservé à l'administration

Numéro de tiers Chorus :……..……

Montant à payer :…….……...…..…€ BOP :……

Renseignements	Demandeur	Conjoint(e) – Concubin(e)
NOM ET PRENOM		
NOM de naissance		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
N° sécurité sociale du demandeur		
Adresse personnelle	n°…… rue …… Complément d'adresse…… CP …… Ville……..	
Téléphones	Domicile ……..Portable ……	
Courriel	@	
Situation familiale	□ Célibataire □ Marié(e) □ Concubinage □ Séparé(e) □ Veuf(ve) □ PACS □ Divorcé(e) Depuis le ……...	
Situation administrative	□ En activité □ En disponibilité □ Auxiliaire □ Retraité(e) de l'enseignement public □ Titulaire □ Stagiaire □ Contractuel(le) □ En congé parental du …. au ……	
Fonction		
Etablissement d'exercice (le dernier si retraité (e)		□ public □ privé
Profession du/de la conjoint(e)		
Employeur du/de la conjoint(e)		□ public □ privé

Renseignements concernant l'étudiant (e) obligatoirement rattaché (e) au foyer fiscal

Nom et Prénom : ……Né(e) le : ……..

Date de l'inscription, à la formation du BAFA ou à l'examen du BNSSA : ……/……/……

La loi réprime les fraudes et fausses déclarations (articles 441-1 et 441-6 al.2 du Code Pénal).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et m'engage à signaler au service tout changement de coordonnées ou de situation en produisant les pièces justificatives.

Fait à ……., le…..……

(signature du demandeur à l'encre bleue)

PIECES A FOURNIR

Avez-vous déjà bénéficié d'ASIA ? OUI : allez au 1 NON : allez aux 1 et 2

1- Il s'agit d'une <u>NOUVELLE DEMANDE de prestation d'action sociale</u>, joindre les pièces suivantes :

- le formulaire « ASIA BAFA-BNSSA » renseigné en 1 exemplaire
- Attestation CAF attestant de la charge permanente et effective de l'enfant
- le certificat d'inscription à la formation initiale ou d'approfondissement du BAFA, ou à l'examen professionnel du BNSSA
- une attestation de présence à la formation ou à l'examen
- une facture établie par l'organisme ayant assuré le stage qui indique le nom de l'enfant, le montant payé ou un justificatif de paiement
- 1 RIB aux nom <u>ET</u> prénom de l'agent demandeur
- une photocopie de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025
- en cas de vie maritale, fournir également l'avis d'imposition du/de la conjoint(e)
- si vous êtes contractuel(le) : une photocopie du contrat en cours
- si vous êtes retraité(e) : document attestant que vous êtes retraité de l'Education Nationale
- si vous êtes veuf/veuve d'un agent de l'Education nationale : document attestant que vous êtes ayant droit d'un agent de l'Education nationale
- si le/la conjoint(e) du demandeur exerce dans la fonction publique (hors éducation nationale), une attestation de non versement de la prestation concernée par le service social de son ministère

2- Il s'agit de votre <u>PREMIERE DEMANDE de prestation d'action sociale</u>, joindre également les pièces suivantes :

- une photocopie du livret de famille (pages parents + enfants) en y joignant, le cas échéant, une attestation de PACS
- si vous êtes contractuel(le) : une photocopie du contrat précédent le contrat actuel

Pour tout <u>CHANGEMENT de situation familiale ou professionnelle</u> (nouveau RIB, mariage, naissance, nouvelle affectation…), transmettre au service toutes les pièces permettant la mise à jour de votre dossier.

Si vous effectuez plusieurs demandes de prestations sociales ASIA, il n'est pas nécessaire de fournir plusieurs fois les mêmes pièces. Veillez cependant à adresser toutes les pièces nécessaires qui peuvent différer d'une demande de prestation à une autre.

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER

Le dossier doit être envoyé dans la limite d'un an suivant la date de fin de la session de stage ou d'examen, le cachet de la poste ou la date de dépôt dans Colibris faisant foi.

Après cette date, aucune demande ne pourra être prise en considération.